

Après les traitements, contrôlons...
par B. Cartel

C'est l'automne et les feuilles mortes, tout comme les varroas dans certaines ruches, se ramassent à la pelle... Les acariens tombés ne nous intéressent déjà plus, ce sont les rescapés qui vont poser problème. Dès les premiers froids, nos reines vont suspendre progressivement la ponte et bientôt dans la majeure partie du pays, le dernier couvain va libérer les dernières générations de varroas. Si nous ne faisons rien, ils seront la source de l'infestation prochaine. A la reprise de ponte, leur nombre doublera chaque mois.

Pour le moment, la pharmacie vétérinaire ne propose aucun produit capable d'éradiquer la varroase. Aussi, devons-nous redoubler d'effort pour réduire encore le nombre de ces parasites. Cette période sans couvain est propice pour y parvenir. Et si l'on se fixait comme objectif de n'hiverner que des colonies comptant moins de 10 varroas ? C'est possible, si l'on veut s'en donner la peine pendant quelques journées plus douces que nous réserve chaque hiver. Voyons comment.

Le protocole de lutte anti-varroatose

Simplement, on peut résumer le protocole de lutte contre la varroase à l'aide de lanières, en trois temps :

1. Mise en place des lanières préconisées dans votre région, à une date commune également convenue par l'ensemble des partenaires apicoles départementaux.
2. Retrait des lanières juste après la période définie par le prescripteur.
3. Contrôle d'efficacité du traitement :
 - avec une molécule autre que celle utilisée dans le traitement.
 - pendant la période hivernale sans couvain.

Le respect par tous, de ce protocole optimisera dans le temps l'efficacité des produits utilisés. Il permet de ménager, de protéger, de maintenir l'efficacité des molécules mises à notre disposition qui n'auront, nous le craignons, un pouvoir acaricide contre varroa que durant quelques années.

Tout non respect du protocole abrège la durée de vie de la molécule utilisée. Nous, apiculteurs, devons en être conscients afin de garder le plus longtemps possible ce moyen de lutte contre la varroase, à défaut d'autres formes de lutte. Bien sûr, les "cerveaux" des différents laboratoires cherchent et certains d'entre eux trouveront un jour de nouvelles molécules. Mais pendant ce temps, notre ennemi Varroa se reproduit vite et continue inexorablement son invasion dans le monde. Faisons en sorte de ralentir sa multiplication, en utilisant intelligemment les moyens de lutte qui nous sont proposés.

Aujourd'hui, l'Abeille mellifica a besoin des soins de l'homme pour survivre. Agissons de façon que l'homme, dans le futur et pour sa propre survie, puisse toujours bénéficier de son travail discret mais irremplaçable de pollinisatrice.

Retrait des lanières

Nous le redisons :

A la fin du traitement anti-varroa, nous devons retirer les lanières mises en place 8 à 10 semaines auparavant, selon les consignes du prescripteur (Direction des Services Vétérinaires, G.D.S.A., Vétérinaire conseil...) Pourquoi ? Si la quasi totalité de la matière active a été libérée, il se peut qu'il en reste quelques traces.

Nous savons que le contact prolongé des varroas avec la molécule active est néfaste et favorise l'accoutumance des acariens rescapés. Ceux-ci mettront de plus en plus de temps pour mourir et auront même pour certains d'entre eux le temps de se reproduire sur une ou plusieurs générations. Ces dernières acquerront petit à petit une plus grande résistance à la molécule. C'est ainsi que progressivement, insidieusement, une résistance s'installe. L'apiculteur qui croit avoir accompli entièrement son travail en posant à temps ses lanières, n'a en fait réalisé qu'une partie du protocole de lutte. Il est important après cela, qu'il les retire en temps voulu et qu'il pense à vérifier le résultat du traitement.

Le contrôle de l'efficacité du traitement

Comme annoncé dans le protocole, il est préférable de contrôler l'efficacité du traitement en période hors couvain, alors que les varroas survivants sont agrippés aux abeilles. Les méthodes sont différentes selon les molécules utilisées et selon la faculté ou non que l'on a de découvrir les ruches. Dans la mesure du possible, selon la méthode et les médicaments disponibles, il est conseillé de choisir une molécule autre que celle utilisée pour le traitement. Nous proposons ci-dessous deux méthodes. Dans les deux cas, un linge graissé sera installé sous chaque colonie, pour piéger les varroas, ce qui suppose n'utiliser des ruches à ouverture totale.

1) Méthode par évaporation/contact

Molécule : Amitraze vendue en pharmacie sous le nom commercial de TAKTIC.

Le contrôle ne peut s'exécuter que si la température extérieure est supérieure à 8°.

Mise en œuvre

A l'aide d'une seringue graduée, déposer 0,5 ml de Taktic réparti sur la surface du linge préalablement graissé étendre les gouttes de Taktic sur la surface du linge avec un pinceau glisser le linge sur le fond de la ruche laisser agir 2 à 3 jours retirer le linge et compter les varroas piégés :

- moins de 10 varroas => le traitement d'automne est jugé comme efficace
- plus de 10 varroas => recommencer le contrôle selon le même protocole.

2) Méthode par poudrage

Molécule : COUMAPHOS, vendue en pharmacie sous le nom commercial d'ASUNTOL.

La préparation : Se procurer 15 g d'ASUNTOL et 600 g de sucre glace d'autre part. Regrouper les deux produits dans un récipient d'un volume supérieur à 1 litre. Le fermer hermétiquement et secouer fermement pour obtenir un mélange homogène. Dès qu'il est réalisé, préparer par pesage des doses de 20 g à conditionner par exemple en flacons ou sous enveloppes. Stocker au sec avant utilisation.

Mise en œuvre

Dès que la température permet l'ouverture des ruches, saupoudrer une dose de 20 g répartie sur les inter-cadres occupés par les abeilles. Refermer la ruche. Au bout de 48 h, compter les varroas morts sur le lange et renouveler l'opération si le nombre de varroas est supérieur à 10.

ATTENTION, IL S'AGIT d'un CONTROLE sur quelques ruches, en aucun cas d'un traitement.

NE PAS AVOIR RECOURS à ces PRODUITS pour lutter contre VARROA.

A propos des distances réglementaires

La période hivernale est la plus propice pour se mettre en règle ou tenter de s'y mettre, notamment sur l'épineux problème des distances à respecter vis-à-vis du voisinage. D'une façon générale, une bonne politique apicole consiste à masquer les emplacements de ruchers, à les faire oublier. La présence d'abeilles devient intolérable pour un nombre de plus en plus grand de nos concitoyens et la cohabitation est parfois tendue.

La loi est définie par l'article 207 du Code Rural. Cet article est parfois amendé par un décret préfectoral, voire municipal, plus restrictif pour l'apiculteur et c'est le décret le plus contraignant pour l'apiculteur qui fera alors force de loi. Il est donc du devoir de chaque éleveur d'abeilles de connaître le règlement applicable dans la commune où se situe le rucher afin de s'y conformer.

Malheureusement, cela n'exclut pas les possibilités de conflits de voisinage dans le domaine qui nous concerne. Posons par exemple le problème classique suivant :

D'un côté, nous avons M. X., apiculteur qui élève dans sa propriété des abeilles et qui est en règle avec la loi. De l'autre, M. Y., un proche voisin qui craint les insectes en général et les abeilles en particulier. Il a même un membre de sa famille qui est allergique au venin d'abeille et il redoute le pire en cas de piqûre.

La solution dans ce cas ne consistera pas, pour l'apiculteur, à brandir le texte de loi qui lui est favorable, tout en ignorant la plainte du voisin.

Nous ne pouvons ici que rappeler quelques règles simples préventives qui tiennent du bon sens et que tout apiculteur doit respecter vis-à-vis de son environnement proche :

Evitons de pratiquer des opérations risquant d'exciter les abeilles, notamment lorsque les voisins sont dehors (recherche de reine, prélèvement de miel...);

N'implantons pas abusivement des colonies à proximité de la propriété d'un voisin;

Eliminons toute colonie agressive sinon remplaçons sa reine par une autre d'une souche plus douce.

Allons aussi au-devant du voisin en prenant le temps de lui parler, en faisant de l'information sans bourrage de crâne.

Parlons-lui de nos abeilles, expliquons-lui leur rôle majeur de pollinisatrices, utiles et irremplaçables.

Rassurons-le sur leur "caractère" défensif plutôt qu'agressif.

Profitions de l'occasion pour lui faire goûter du miel de notre production et lui offrir le pot de miel de l'amitié.

Mieux encore, invitons-le, sous haute protection, à découvrir le coeur de la ruche, à comprendre l'organisation sociale de la colonie, bref, faisons-le participer à quelques opérations simples, mais instructives.

Cela ne peut se faire que lors d'une belle journée, sans vent, sur une colonie douce, pour un premier contact.

Plantes utiles et agréables

Les surfaces mellifères diminuent quand l'urbanisation galope. Si la plantation d'essences utiles au butinage représente peu de choses par rapport aux besoins, c'est toujours un plus pour les abeilles sur une surface par exemple engazonnée. La période creuse en apiculture coïncide avec celle des plantations dans nos jardins. Nous vous proposons une liste d'espèces vivaces mellifères et/ou pollinifères :

Plantes médicinales	Plantes décoratives	Arbustes à haies	Plantes grimpantes
Hysope	Mélilot blanc	Aubépine	Lierre
Thym	Aster	Epine Vinette (berberis)	Ronces
Bourrache	Gaillarde		
Lavande	Hellébore	Cognassier du Japon	Clématite
Mélisse *	Jacinthe		Glycine
Menthe	Muscari	Groseiller sanguin	Chèvrefeuille
Origan	Myosotis		Vigne vierge
Sauge	Rose Trémière	Troène	
Verveine	Bruyère (calluna)	Lilas	
	Cotoneaster	Seringat	
		Lyciet	
		Mahonia	
		Pyracantha	
		Symphorine	
		Houx	

** Mélisse : rarement butinée mais utile pour badigeonner les planches de vol (attire-essaim); par ailleurs excellente pour les amateurs de tisane.*



Cotoneaster

Groseiller sanguin

Glycine

Nourrissement de sécurité

Nous avons abordé le problème du nourrissement en septembre et nous considérons que nos ruches sont correctement et suffisamment riches en provisions. Mais ce dernier mois de septembre a été particulièrement beau, voire chaud, tout à l'opposé de juillet froid et très humide. Nos abeilles sont sorties régulièrement. Certaines ont pu engranger quelques provisions supplémentaires, d'autres au contraire, ne trouvant aucun butin ont consommé plus que la moyenne. Il est trop tard pour compléter par un apport liquide mais encore temps pour déposer une plaque de candi sur le trou de nourrissement.

Recouverte d'une feuille de plastique, l'humidité de la ruche ramollira le candi et en cas de besoin, les abeilles pourront se servir. Certains diront que le candi est cher. Nous répondrons que cette plaque peut sauver une colonie à la limite de ses provisions. Dans le doute, le choix est vite fait, quand on sait qu'un excès de nourriture est bénéfique pour la reprise de ponte au printemps.

A l'atelier

Le travail ne manque pas : remise en état, désinfection des cires et des bois, peintures... Mais aussi constructions de nouvelles ruches (avec ouverture totale), de fonds grillagés. A ce propos, profitons de cette rubrique pour faire le point : depuis des décennies, des apiculteurs et/ou des fabricants ont utilisé ou proposé des ruches avec fonds entièrement grillagés, avec tiroirs coulissants. L'objectif de ces précurseurs était d'aider les abeilles à éliminer les déchets, de lutter contre l'humidité, les moisissures et peut-être les mycoses.

Très généralement en hiver, ces fonds étaient doublés de tiroirs afin de supprimer tout courant d'air provenant du dessous et de limiter la consommation hivernale.

Où est-on aujourd'hui ?

Les essais et expériences des uns et des autres prouvent qu'un certain nombre de varroas viables tombent et passent au travers des mailles du grillage, sans avoir la possibilité de s'agripper aux abeilles et ainsi de regagner la colonie. C'est l'une des méthodes naturelles pour faire baisser la pression de varroas.

On dit généralement que la disparition d'un varroa viable par exemple en mars, correspond à environ 30 varroas de moins en août. Par ailleurs, pendant les traitements acaricides, nous voyons lors des comptages (pour ceux qui en pratiquent) un pourcentage, certes faible de varroas toujours vivants. Il est possible qu'un certain nombre d'entre eux partiellement "traités" à la molécule utilisée, remontent à la colonie, toujours via les abeilles, se reproduisent et donnent des générations de varroas mutants plus difficiles ensuite à éliminer. Dans ce cas, le plateau grillagé participe aussi au ralentissement d'une mise en place de la résistance.

Enfin, signalons un autre effet bénéfique de l'utilisation de plateau grillagé : nous avons observé, mais c'est à vérifier sur le long terme, que l'utilisation de thymol a un effet positif sur le comportement de nettoyage des abeilles. En effet, on constate un amas plus important de



déchets sur les langes. Le plateau grillagé favorise l'élimination de ces déchets lorsque les langes sont retirés. C'est un élément à prendre en compte dans la prophylaxie générale de la ruche. La tendance actuellement est de remplacer les planchers pleins par des fonds grillagés. Faisons des essais sur quelques ruches dans chaque rucher. Nous pourrons alors comparer objectivement les deux méthodes et tirer des conclusions. L'hiver nous donne le temps de les préparer. Nous les mettrons en place au

printemps prochain.

Après ces dernières interventions sanitaires, nous voici entrés dans la phase passive de l'apiculture au rucher. Hormis une discrète surveillance, nos abeilles n'ont besoin que de tranquillité. Nichées au milieu des sucres nourriciers, elles attendent les jours meilleurs apparemment immobiles dans la grappe. Cependant, à tour de rôle, dans un vaste mouvement tournant, lent, invisible, chacune d'entre elles pénètre dans la tiédeur de la masse vivante, pour prendre quelques douceurs. En son coeur bat le coeur de la reine entourée, protégée. Elle a cessé sa ponte mais parfois libère quelques oeufs perdus d'avance, mais preuve de sa fécondité retenue. Respectons son repos comme celui de ses filles.

B. Cartel